

PV de l'AG du CRDG du 04/10/2022
Salle communale de Longueville (Chaumont-Gistoux)

*** Documents préparatoires et documents présentés à l'AG :**

<https://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/ag-du-04-octobre-2022>

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Choix des procurations délivrées :

Vincent Bulteau représente par procuration la Commune de Beauvechain
Benoît Huts accepte la procuration de la Commune de Court-St-Etienne
Eugène Lismont accepte la procuration de la Commune de Hannut
Lucette Degueldre accepte la procuration la Commune de Perwez
Hugo Moreau accepte la procuration de la Commune de La Hulpe
Emerence Quaghebeur représente par procuration la Commune de Ramillies
Pauline Cresseon représente par procuration la Commune de Waterloo
Cédric Gillis accepte la procuration de la Commune d'Ottignies-LLN
Julien Taymans accepte la procuration de La Fédération Wallonne de l'Agriculture
Isabelle Delgoffe représente par procuration la Commune de Orp-Jauche
Hélène Aimont accepte la procuration de Culturalité
Willy Calleeuw accepte la procuration de Renaud Delfosse
Jérôme D'Heygere représente par procuration la Commune de Wavre

En conséquence, la ½ des membres étaient présents ou représentés.

En l'absence du Président Marc Bastin, la présidence est assurée par Willy Calleeuw, conformément aux statuts de l'asbl.

1) Adoption du procès-verbal de l'AG du 15 mars 2022

Le PV de l'AG était accessible en ligne depuis le 28 septembre.

Décision est prise : le PV de l'AG du 15 mars est adopté à l'unanimité, moins 1 abstention.

2) Admission et démission de membres / nouveaux représentants / nouveaux administrateurs

- *Commune de Chaumont-Gistoux* : Luc Mertens remplace A. Van Eeckhout
- *Commune de La Hulpe* : poste à pourvoir
- *SPW-CRC* : Simon Riguelle remplace P. Racot
- *SPW-DCENN* : poste à pourvoir
- *Amis du Parc de la Dyle* : Steven Lemaire remplace P-D. Plisnier
- *CCBW* : poste à pourvoir + démissionnaire *de facto* pour cause d'absentéisme

- *Aer Aqua Terra* : nouveau membre adhérent (représenté par Marc Verheyden)
- *Dung Dung* : nouveau membre adhérent (représenté par Patrick Janssen)
- *Bubbles and More* : nouveau membre adhérent (représenté par Vinciane Jacquiez)

- remplacements au sein de l'Organe d'administration du CRDG :
 - *Commune de Chaumont-Gistoux* : Luc Mertens remplace A. Van Eeckhout
 - *SPW-CRC* : Simon Riguelle remplace P. Racot
 - *SPW-DCENN* : poste à pourvoir

Décision est prise : les modifications de membres sont approuvées à l'unanimité, de même que les modifications au sein de l'OA.

3) Approbation de la mise à jour de l'inventaire des points noirs du CRDG :

(voir le power point « inventaire » du 04/10/22)

Les modalités et codes d'accès à l'inventaire : https://web.fulcrumapp.com/users/sign_in (email : crwallonie@gmail.com; password : 14crwallonie), ainsi que les données de l'inventaire par territoire communal étaient accessibles en ligne depuis le 28 septembre.

Jérémie Guyon rappelle que l'inventaire des points noirs a déjà été présenté lors de l'AG du 15 mars 2022.

Par la suite, il a été présenté dans 21 communes du CRDG lors de réunions bilatérales tenues entre le 17/03/22 et le 19/05/22, en vue d'obtenir son approbation officielle de la part de chaque Collège communal.

Depuis lors, ce sont déjà 16 délibérations sur 22 qui sont parvenues au CRDG. Rappel est adressé aux autres communes (voir tableau récapitulatif des réponses reçues).

Les gestionnaires de cours d'eau provinciaux (PBW et P Liège) et régional (SPW-DCENN) ont aussi bénéficié d'une présentation de l'inventaire des PN à leur attention le 14/06/22, en focalisant la présentation sur les PN de leur « compétence ».

Jérémie Guyon présente à nouveau les différentes cartes relatives à l'inventaire des PN, remises à jour depuis l'AG précédente.

Globalement, Jérémie relève que la proportion entre les nouveaux points noirs et les points noirs résolus s'est stabilisée autour de 1,3 depuis quelques années. Il s'agit maintenant de faire basculer la tendance au profit des PN résolus (c'est-à-dire une proportion < 1).

Il fait aussi remarquer la présence d'un site « remarquable » le long du Ruisseau du Brocuy à Jodoigne, avec la présence de travertin calcaire (habitat de haute valeur patrimoniale et extrêmement rare dans le sous-bassin). Il en appelle à des mesures de protection. D'autres sites pourraient être visés par ce même objectif : le Ruisseau du Carpu à Rixensart et le Ruisseau de Beusart à Grez-Doiceau.

Décision est prise : l'inventaire des points noirs du CRDG est adopté à l'unanimité des membres présents, sous réserve de l'approbation des communes qui n'ont pas encore communiqué au CRDG leur délibération du collège communal.

4) Approbation du Protocole d'accord 2023-2025 du CRDG : PA + partie rédactionnelle

Le PA et la partie rédactionnelle étaient accessibles en ligne depuis le 28 septembre.

Jean-Marie Tricot rappelle que la procédure d'élaboration du PA 2023-2025 a été présentée lors de l'AG du 15 mars 2022. L'Organe d'administration a retenu la même procédure que pour l'élaboration du PA précédent (PA 2020-2022).

Suite aux rencontres bilatérales avec les communes consacrées essentiellement à la présentation des PN (voir ci-dessus), il a été demandé par le CRDG aux communes, à partir du 4 mai 2022 (rappels en août et en septembre), que chacune communique ses engagements 2023-2025 au CRDG. De plus, il a été demandé à chaque commune de faire adopter le tableau finalisé et de fournir une délibération du Conseil communal sur ce point. Les partenaires supra-communaux ont, eux, été sollicités à partir du 7 juillet 2022 et les partenaires associatifs du cadre de vie à partir du 11 août. Quelques partenaires associatifs plus « spécifiques » ont été sollicités dans la foulée.

Pour l'instant, ce sont déjà 35 partenaires qui ont communiqué au CRDG leur programme 2023-2025. Parmi ceux-ci, 6 partenaires ont communiqué leurs engagements plus tardivement, entre le 28/09 et le 4/10, engagements par conséquent non encore encodés (**voir tableau récapitulatif des réponses reçues**).

Rappel est adressé aux derniers partenaires, pour fournir les documents au plus tard le 20 octobre.

10 communes sur 23 ont déjà communiqué leur délibération de conseil communal au CRDG.

Jean-Marie Tricot rappelle brièvement le contenu de la partie rédactionnelle du protocole d'accord qui est aussi à adopter.

Il demande à l'assemblée d'adopter le PA 2023-2025 en l'état (yc la partie rédactionnelle), sous réserve :

- de l'approbation par l'ensemble des Conseils communaux concernés ;
- que les engagements reçus avant l'AG, mais non encore encodés à la date de l'AG, fassent partie intégrante du PA adopté

Décision est prise : le Protocole d'accord 2023-2025 du CRDG est approuvé en l'état à l'unanimité, moins 1 abstention, sous réserve (d'ici l'envoi du dossier à l'administration wallonne):

- de l'approbation par l'ensemble des Conseils communaux concernés ;
- que les engagements reçus avant l'AG, mais non encore encodés à la date de l'AG, fassent partie intégrante du PA adopté et soient donc aussi encodés

5) Actualités :

(voir le power point « actualités » du 04/10/22).

L'équipe présente les différents projets du CRDG en cours.

Echanges Q/R avec l'assemblée :

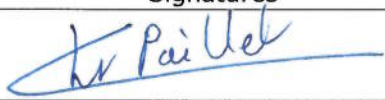
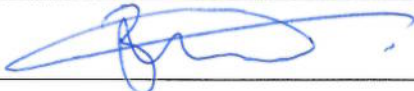
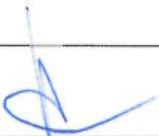
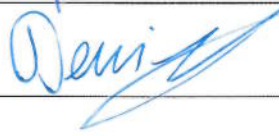
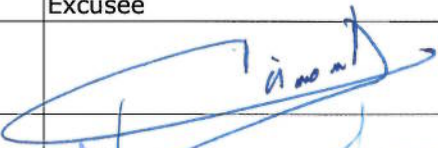
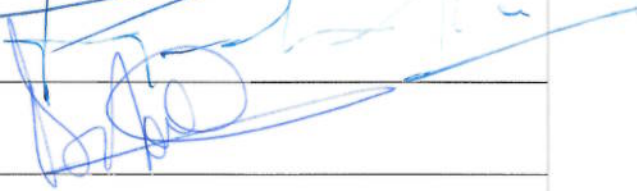
- Pour la prochaine édition de la descente en kayak sur la Dyle en 2024, **la Commune de Grez-Doiceau** est interpellée pour y participer cette fois-ci. **Christine Moulaert** émet cependant des réserves quant aux risques liés à ce type d'événement dans un secteur de grand intérêt biologique sur la Dyle à Grez-Doiceau. **Isabelle Delgoffe** répond que le secteur est déjà parcouru occasionnellement par les kayakistes flamands, avec toutes les précautions d'usage. De plus, l'événement fera de toute façon l'objet d'une demande de dérogation auprès du SPW-DCENN, puisque le cours d'eau est en catégorie « non navigable ».
- Pour la campagne d'animations scolaires « ICLM », il reste encore de la place pour 30 animations (les inscriptions sont prolongées jusqu'au 21 octobre).
- Pour le projet de pose de panneaux didactiques dans les réserves naturelles des Amis du Parc de la Dyle, **Christine Moulaert** signale que les panneaux sont terminés. Elle sollicite **la Commune de Grez-Doiceau** pour le placement desdits panneaux.
- Pour le projet « ICLM », **Vincent Bulteau** s'interroge sur les produits utilisés pour les pochoirs sur les avaloirs. **Isabelle Delgoffe** répond qu'il s'agit pour l'instant de sprays à la craie. Le problème est que l'utilisation de bombes génère des déchets à gérer. Des alternatives sont en cours de recherche.
- **Emerence Quaghebeur** demande si chaque nouvelle station d'épuration de l'in BW fait l'objet d'une inauguration officielle. **Vincent Gooris** répond par l'affirmative. Il ajoute que la technique d'épuration extensive (une 1^{ère} pour la step du Pinchart à Ottignies-LLN) est envisagée pour plusieurs prochains projets, tous situés en milieu rural (L'Ecluse, Jandrenouille, Folx-les-Caves).
- **Cathy Delcorps** signale que la nouvelle exposition du CRDG a circulé à 12 reprises depuis le début de l'année. Elle rappelle que ce kit très pratique est disponible sur simple demande et, se suffisant à lui-même, il ne nécessite pas de permanence sur stand.
- La visite guidée de Leuven a été très instructive. Le CRDG et la Maison de l'urbanisme du BW mettront en ligne les documents d'information recueillis à cette occasion. Pour prévenir les débordements de la Dyle à hauteur de Leuven, la réserve naturelle « De Doode Bemde » peut servir de bassin écrêteur naturel. Cependant, les naturalistes alertent sur les risques de perte de biodiversité due à la mise sous eau temporaire de ces zones humides. Il est essentiel que d'autres aménagements (zones de retenues) viennent compléter, dans toute la vallée de la Dyle, le rôle rempli de façon naturelle par les zones humides.
- Pour le développement de la lutte contre les plantes invasives et le nouveau projet Life Riparias, **Jérémie Guyon** signale que le soutien des partenaires locaux est essentiel. Le BW est en cours actuellement sur le Train et le Pisselet pour la Balsamine de l'Himalaya. Pour la Berce du Caucase, l'inventaire fait état de 25 stations encore existantes sur un total initial de 250 stations, grâce à la mise en œuvre du Plan Berce par le SPW. **Philippe Delvaux** demande que le CRDG communique sur ce point vers les communes en ce qui concerne ce qui est attendu de leur part pour développer le projet Espèces exotiques envahissantes. **Jérémie Guyon** répond que les communes sont invitées à diffuser les supports de communication et la LI News de Riparias. **Benoît Sottiaux** demande dans quelle mesure les inventaires des plantes réalisées au niveau des étangs vont pouvoir déboucher sur des actions concrètes. **Jérémie Guyon** répond que l'inventaire de la situation a été effectué : il s'agit maintenant de prioriser les chantiers d'intervention.
- Pour le développement d'aménagements de risbermes et de paniers végétalisés dans les cours d'eau, **Dimitri Dewilde** demande que le CRDG communique sur ce point vers les communes en ce qui concerne ce qui est attendu de leur part pour développer le projet actuel. Ce sera notamment une quote-part financière, puisque le CRDG ne bénéficiera plus du subside régional 2022 dans le futur.

Le Président remercie tous les participants de la réunion. Il invite ceux-ci à assister au volet « information/débat » de l'AG :

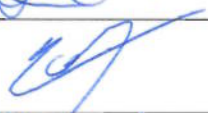
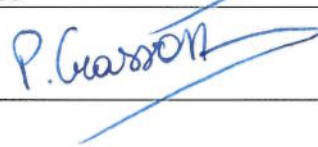
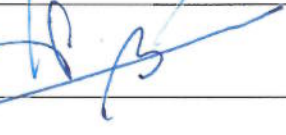
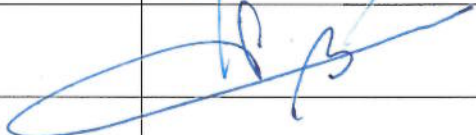
1. le projet « Hair recycle », par Patrick Janssen (asbl Dung Dung) et Benoît Huts (Ville de Genappe) :
2. la situation du castor dans le sous-bassin Dyle-Gette, par Frédéric Raes (asbl Natagora) :

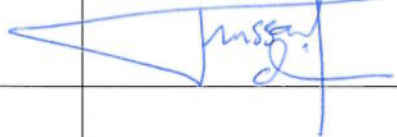
Ces deux présentations ont fait l'objet d'un compte-rendu (voir annexe au PV : compte-rendu de la partie « information/débat » de l'AG).

Le Président convie ensuite les participants à prolonger les échanges autour du verre et de la tarte de l'amitié.

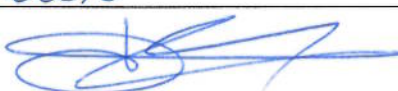
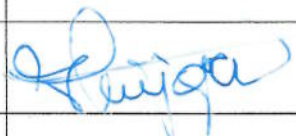
Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Action Environnement Beauvechain	Christine Moulaert	
AIDE	Franck Bodson	
Alliance centre BW	Jean Hardy	
CADEV	Walter Gries	
CCBW	poste à pourvoir	
Commune de Beauvechain	Brigitte Wiaux	Excusée
Commune de Beauvechain	Vincent Bulteau	
Commune de Chastre	Jean-Marie Thiry	
Commune de Chaumont-Gistoux	Luc Mertens	
Commune de Court-St-Etienne	Steve De Wevere	Excusé
Commune de Genappe	Benoit Huts	
Commune de Grez-Doiceau	Dimitri Dewilde	
Commune de Hannut	Florence Degroot	Excusée
Commune de Héléciné	Eugène Lismont	
Commune de Incourt	Lucette Degueldre	
Commune de Jodoigne	Humbert Dubois	
Commune de La Hulpe	Isabelle Philippot	Excusée
Commune de Lasne	Cédric Gillis	Excusé
Commune de Lincent	Yves Kinnard	
Commune de Mont-St-Guibert	Sophie Dehaut	Excusée

1

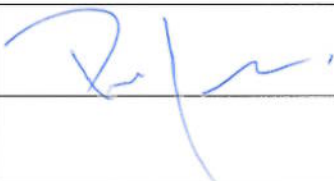
Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Commune de Mont-St-Guibert	Gregory Bartel	
Commune de Orp-Jauche	Didier Houart	Excusé
Commune de Ottignies-LLN	Philippe Delvaux	
Commune de Perwez	Véronique Debrouwer	Excusée
Commune de Ramillies	Mireille Benoit	Excusée
Commune de Ramillies	Emerence Quaghebeur	
Commune de Rixensart	Sylvie Vanden Eynde	
Commune de Villers-la-Ville	Cedric Vermeiren	
Commune de Walhain	Vincent Eylenbosch	
Commune de Waterloo	Alain Schlösser	Excusé 
Commune de Waterloo	Pauline Cresson	
Commune de Wavre	Luc Gillard	Excusé
Culturalité en Hesbaye brabançonne	Hélène Aimont	
Environnement Dyle	Michèle Fourny	
Fédération halieutique et piscicole de Dyle-Gette	Jean-Luc Mottin	
Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique	Benoit Sottiaux	
Fédération wallonne de l'Agriculture	Bernard Decock	Excusé
Groupe CR Argentine La Hulpe	Hugo Moreau	
Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux	Monique Milgrom	
inBW	Vincent Gooris	

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
La Hulpe Environnement	Thierry Waser	
Lasne Nature	Willy Calleeuw	
Les Amis du Parc de la Dyle		
Natagora (section Brabant wallon)	Julien Taymans	
Province de Liège	Bruno Khuat Duy	
Province de Liège	Gregory Coolen	
Province du Brabant Wallon	Marc Bastin	Excusé
Service Public de Wallonie - CRC	Simon Riguelle	
Service Public de Wallonie D GARNE - CENN	DESCAMPS P-F poste à pourvoir	
Service Public de Wallonie D GARNE - DESU	Augustin Smoos	
Service Public de Wallonie D GARNE - DNF	Damien Bauwens	
Service Public de Wallonie - D GARNE - GISER	Pierre Demarcin	
UCL - AGRO - GERU	Charles Bielders	
	Alain Trussart	
	Renaud Delfosse	Excusé
	Gilbert Michel	
Ville de Wavre	Jérôme D'HEYGERE	

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 04/10/2022
Membres adhérents + observateurs

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures	
Association pour la défense de la vallée de la Petite Jauce	Fedji Doguet		
Centre culturel de Jodoigne	Stéphanie Croquet		
Centre culturel de Perwez	Thibaut Brohet	Excusé	
Chastre Biodiversité	Daniel Ryckmans		
Comité Environnement Local de Lincent	Thierry Huchant	Excusé	
Commune de Grez-Doiceau	Sarah Meulemans		*
Commune de Gembloux	Julien Legrand		
CRABE	Virginie Detienne		
CRDG	Jean-Marie Tricot		*
CRDG	Isabelle Delgoffe		*
CRDG	Geneviève Hendrix		*
CRDG	Cathy Delcorps		*
CRDG	François Riguelle	Excusé	*
CRDG	Jérémie Guyon		*
CSC Brabant wallon	Jean-Marc Sengier		
SPW-DCENN-district de Wavre	Philippe Descamps		*
Fondation rurale de Wallonie	Mickael Pluijgers		
in BW	Nathalie Deconinck		
Le Patrimoine Stephanois	poste à pourvoir		
Particulier	Guy Molens		
Particulier	Pierre Chaidron		

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 04/10/2022
Membres adhérents + observateurs

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures	
Particulier	Hugues Kessels		
Particulier	Robert Iserentant	Excusé	
Protect'Eau	Mostafa Khalidi		
Zone de secours BW	Thomas Dierickx		*
Dung dung	Patrick Janssen		*
Natagora	Frédéric Raes		*
Les Amis du Parc de la Dyle	Isabelle Legrand		*

OLLN

Emeline Proot

AG du CRDG du 04 octobre 2022 à Longueville

Partie « info/débat »

1. le projet « Hair recycle »

Présentations par :

- Patrick Janssen, asbl Dung Dung et Benoît Huts, Ville de Genappe

Powers point de présentation : <https://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/ag-du-04-octobre-2022>

Q/R avec l'assemblée:

- les cheveux sont désormais considérés comme matière à valoriser par les coiffeurs qui participent au projet
- les boudins sont réutilisables plusieurs fois de suite
- à ce stade, le produit n'est pas encore labellisé
- tous les cheveux, même les colorés, peuvent être utilisés
- les cheveux récoltés sont préalablement lavés (donc vérifier les eaux de nettoyage)
- suggestions :
 - o créer un produit qui puisse être utilisé dans les systèmes de séparateurs d'hydrocarbures (parkings, stations-service)
 - o créer des géotextiles
 - o obtenir une certification pour le recyclage dans le béton

2. la situation du castor dans le sous-bassin Dyle-Gette

Présentation par :

- Frédéric Raes, Natagora GT castor

Power point de présentation : <https://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/ag-du-04-octobre-2022>

Focus Infos + Q/R avec l'assemblée:

- *évolution des populations :*
 - o en Dyle :
 - 45 sites (100 individus) en 2018-2019
 - 55 sites en 2022-2023 (suite à colonisation de plus petits cours d'eau) ; populations **en voie de stabilisation**
 - o en moyenne, 3,5 castors par site
 - o en Gette : apparition + récente ; **populations actuellement en croissance** (colonisation en cours)
- *mode de vie en Dyle :*

- les jeunes subadultes quittent les parents à 20 mois, pour prospecter et s'installer dans un rayon de +/- 20 km
- les nouveaux sites occupés (plus petits cours d'eau) sont moins favorables pour le castor
- les anciens sites occupés (depuis au moins 5 ans) connaissent peu de transformations :
 - beaucoup de barrages sont temporaires (dynamique de déplacement des barrages)
- les causes de limitation des populations de castor en Dyle-Gette : trafic routier, prédation naturelle, stress dû au dérangement, moins de jeunes en sites défavorables (adaptation démographique naturelle)
- *le GT castor de Natagora :*
 - favoriser la cohabitation
 - aider les propriétaires riverains
 - suivi des sites (via le réseau de sentinelles)
 - collaboration avec le SPW-DNF & le CRDG
- *évolution de la cohabitation homme-castor en Dyle-Gette :*
 - en cas de problème de cohabitation (ndlr : quelle proportion ?), le SPW-DNF procède à l'écrêtage des barrages (on enlève des matériaux du barrage sur une certaine hauteur, au centre du barrage)
 - de plus en plus souvent, on constate des actes de destruction (pfs complète) de barrages sans autorisation : compter aujourd'hui des actes malveillants dans 80 % des sites, ce qui correspond à une nette croissance statistique
 - sensibiliser les services travaux des communes, svp (sachant que les services environnements sont déjà sensibilisés)
 - ce qui est « rassurant », dans une certaine mesure, c'est que les populations de castor sont inévitablement en voie de se stabiliser (en Dyle, c'est déjà le cas ; en Gette, ce le sera après atteinte du pic de population d'ici quelque temps)

Synthèse des notes prises par Cathy Delcorps

Pour en savoir plus :

- asbl Dung Dung – projet « Air Recycle » :
 - <https://hairrecycle.be/fr/accueil/>
 - <http://www.facebook.com/HairRecycle>
- GT castor Natagora : <https://castor.natagora.be/>

Brochure « *Guide pour une cohabitation harmonieuse homme-castor en Wallonie* », SPW : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/09-07-2015-cohabiter-avec-le-castor-en-wallonie.html?IDC=3355&IDD=3597>